

L' Abrinord

Bulletin de liaison
Avril 2010 | Vol. 4



Claude Magnan,
Président

Mot du président

Abrinord crée un Fonds de soutien au milieu

Abrinord travaille continuellement à favoriser l'atteinte des objectifs identifiés au Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Nord. Ainsi, afin d'encourager les acteurs à s'engager dans les actions associées aux objectifs du PDE, Abrinord élabore de nouveaux outils visant à faciliter la mise en oeuvre de projets.

Le *Fonds de soutien au milieu* constitue l'un de ces outils.

Il s'agit d'un fonds auquel les OBNL, les municipalités, les MRC et les entreprises ont accès dès maintenant, pour la réalisation de projets pertinents cadrant avec le PDE.

Le Fonds vise à favoriser la signature d'ententes de bassin entre Abrinord et les acteurs de l'eau.

Afin de bénéficier de cette aide financière, les acteurs doivent présenter un projet et démontrer comment celui-ci répond à un ou plusieurs objectifs du PDE. Le Fonds est évidemment limité et des critères de sélection ont été élaborés en conséquence. Ces critères, de même que les conditions associées à cette aide financière, sont disponibles sur demande auprès de Madame Isabelle Marcoux, directrice générale d'Abrinord.

Dans ce numéro

Des nouvelles du bassin versant	2
Première Table de concertation du bassin versant de la rivière du Nord	2
7 ^e Assemblée générale annuelle	2
La page du PDE	3
Quelques objectifs du PDE en bref	3
Les ententes de bassin	3
Le mot de la fin	4
Évènements à venir	4
La photo du bassin versant	4

Ce bulletin est disponible en ligne sur
www.abrinord.qc.ca/bulletin.html

Mot de la directrice générale

Ce printemps, l'équipe d'Abrinord travaillera à la préparation de la saison estivale 2010 qui sera très chargée. Parmi tous les projets auxquels Abrinord participera, l'*Opération Bleu-Vert*, anciennement appelée Plan de lutte aux cyanobactéries, comprendra encore une fois cette année une campagne de distribution d'arbres à la fin du mois de mai ainsi que la mise en place de différentes mesures concernant la problématique des cyanobactéries dans le bassin versant. Cette année, Sophie Tremblay-Carle, responsable des communications, sera chargée de ce projet. Vous pouvez la contacter dès maintenant pour toute question à ce sujet.

Finalement, je désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres ainsi qu'aux nouveaux administrateurs d'Abrinord. Je vous rappelle que notre équipe est toujours disponible pour répondre aux questions et aux besoins des acteurs de l'eau.

Isabelle Marcoux, directrice générale

Première Table de concertation du bassin versant de la rivière du Nord

Le 10 mars 2010 s'est tenue la première rencontre de la Table de concertation du bassin versant de la rivière du Nord. Cette Table de concertation a été mise sur pied par Abrinord afin de doter le bassin versant d'un outil visant à passer à l'action. Le principal objectif de cette Table est d'initier et de soutenir la concertation entre les acteurs de l'eau afin de favoriser l'atteinte des objectifs du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Nord. De plus, le réseautage formé par la Table de concertation permettra de favoriser le dialogue et d'augmenter la coopération entre les acteurs de l'eau.

Lors de cette première rencontre, plus de 40 acteurs de l'eau du bassin versant se sont rassemblés à Saint-Jérôme. L'atelier auquel ils ont participé visait à se concerter sur les moyens à prendre pour atteindre les deux premiers objectifs du PDE concernant le suivi de la qualité de l'eau du bassin versant. Pour ce faire, ils ont participé à des discussions sur l'élaboration de projets visant à mettre en oeuvre un plan d'échantillonnage pour tout le bassin versant de la rivière du Nord.



Au cours de l'année 2010, la permanence d'Abrinord organisera plusieurs petites Tables de concertation afin de travailler de façon plus spécifique sur des sujets précis du PDE. De cette façon, ces réunions viseront à initier des actions qui permettront d'avancer vers l'atteinte des objectifs du PDE.

Ailleurs au Québec...

L'assemblée de fondation du **Conseil de bassins versants de la rivière des Mille Îles (COBAMIL)** a eu lieu le 24 mars dernier.

Le territoire de ce nouvel OBV s'étend de la MRC des Moulins à l'est, jusqu'à la MRC de Deux-Montagnes, en passant par les MRC Thérèse de Blainville et de Mirabel.

En plus de la rivière des Mille Îles, de grands affluents tels que les rivières Mascouche, aux Chiens, du Chicot et du Chêne sont inclus dans cette zone de gestion intégrée de l'eau par bassins versants.

Madame Denise Cloutier, qui avait initié la démarche de la fondation de l'organisme, a été élue à la présidence.

7^e Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle 2010 d'Abrinord s'est tenue le 25 mars 2010 au Centre Notre-Dame de Saint-Jérôme. Lors de cette réunion, les membres d'Abrinord ont procédé aux élections des administrateurs pour la période 2010-2011.

Dans le **secteur communautaire**, un nouveau poste a été comblé par le président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, M. Rémy Tillard. De plus, M. Claude Magnan, de l'Association du Lac Croche, a été réélu comme administrateur.

Dans le **secteur économique**, M. Bernard Morin, de la compagnie Arbrevet Inc, a été réélu comme administrateur.

Suite à cette assemblée, le conseil d'administration s'est réuni pour désigner les officiers de la période 2010-2011. M. Claude Magnan a alors été réélu comme président pour une deuxième année. M. André Boisvert, de la MRC des Pays-d'en-Haut, a également été réélu comme vice-président. Mme Marcelle Lafleur Louis-Seize, conseillère municipale de la Ville de Lachute, succède à Mme Agnès Grondin à titre de secrétaire-trésorière.



Quelques objectifs du PDE en bref



Le Plan directeur de l'eau (PDE) contient quatre (4) objectifs qui visent les milieux sensibles (objectifs 41, 43, 44 et 46). Les milieux sensibles comprennent deux grandes catégories, soit les milieux terrestres et humides. Les milieux humides sont constitués principalement des marais, marécages et tourbières. Ces milieux sont reconnus pour la richesse de leur biodiversité et les multiples bénéfices qu'ils apportent aux plans écologique, hydrologique et socio-économique. Ils agissent entre autres comme des systèmes de filtration naturels de l'eau, car ils retiennent plusieurs nutriments qui pourraient en altérer la qualité. De plus, les milieux sensibles constituent des habitats essentiels au maintien de la biodiversité régionale. Toutefois, ces milieux sont particulièrement vulnérables et sont souvent affectés par l'expansion des activités humaines. Il est donc essentiel de veiller à leur protection, dans le cadre de la gestion intégrée de l'eau.

Le PDE touche spécifiquement à trois aspects de la gestion et de la protection des milieux sensibles. Tout d'abord, la **localisation des milieux sensibles** du bassin versant de la rivière du Nord vise à améliorer les connaissances des acteurs sur leur territoire respectif. Ainsi, ces nouvelles connaissances pourront permettre aux acteurs ciblés de mieux **encadrer le développement résidentiel et récréotouristique** qui se fait souvent au détriment des milieux sensibles. De plus, le PDE vise également à **inciter, valoriser et soutenir les initiatives qui permettent la conservation, la restauration et la mise en valeur** des milieux sensibles, par la mise en place de mesures incitatives, de réseau de soutien technique et de partenariats.

Les ententes de bassin



Pour ce numéro, nous avons pensé qu'il serait intéressant de rappeler les objectifs poursuivis par Abrinord lors de la signature d'ententes de bassin.

Les **Ententes de bassin** visent à concrétiser les actions prévues au plan d'action du PDE. Concrètement, ces ententes se présentent sous deux formes : une entente comportant un engagement moral, sans toutefois avoir une force obligatoire sur le plan juridique ; ou un contrat en bonne et due forme. Ces ententes ou contrats lient une ou plusieurs entités

(corporation, municipalité, citoyens, association, etc.) à Abrinord. Elles identifient une ou plusieurs actions que le signataire s'engage à effectuer et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ou sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Il est également possible que l'action vise à diminuer les conflits d'usage relatifs à l'eau.

À ce jour, Abrinord a signé 23 ententes avec des acteurs de l'eau du bassin versant et plusieurs autres sont en cours de réalisation. Les acteurs intéressés à signer une entente peuvent communiquer avec Mme Karine Thibault, chargée de projet au PDE pour Abrinord.

Il est possible de consulter les ententes de bassin en ligne sur le site Web d'Abrinord : www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html

Saviez-vous que... ?

Abrinord invite ses administrateurs et ses membres à se joindre à l'effort collectif de lutte aux changements climatiques dans le cadre du Défi Climat.



Du 10 mars au 30 avril, partout au Québec, des milliers de citoyens prendront des engagements pour modifier certaines de leurs habitudes de vie afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides coordonne plus de 134 organisations sur le territoire et souhaite que 5 000 personnes s'engageront à poser des gestes concrets dans leur quotidien. L'effort collectif permettrait une réduction de 7000 tonnes de GES.

Nous vous invitons donc à vous inscrire en visitant le www.deficlimat.qc.ca, afin de faire une réelle différence et de créer une société plus durable.



Évènements à venir

7 avril	Date limite pour de dépôt des candidatures - Festival VidéEau
22 avril	Jour de la Terre
6 mai	55 ^e réunion du Conseil d'administration d'Abrinord
Fin mai	Campagne de distribution d'arbres 2010 (Opération Bleu-Vert) : Date à venir
5 juin	Journée de l'environnement de Sainte-Agathe-des-Monts
12 juin	Assemblée générale annuelle du CRE Laurentides
18, 19 et 20 juin	5 ^e édition du Salon national de l'environnement, Quais du Vieux-Port de Montréal (http://terrenouvelle.info/)

La photo du bassin versant



Cette photographie du bassin versant a été prise à l'hiver 2008 par Agnès Grondin, administratrice d'Abrinord depuis la création de l'organisme.

On y aperçoit une portion du lac Sir John, à Lachute.

Nous vous invitons à nous envoyer vos photos et événements à l'adresse courriel suivante: communications@abrinord.qc.ca

Conception et rédaction du bulletin par la permanence d'Abrinord :

Sophie Tremblay-Carle, responsable des communications | communications@abrinord.qc.ca

Isabelle Marcoux, directrice générale | dg@abrinord.qc.ca

Karine Thibault, chargée de projet - PDE | pde@abrinord.qc.ca

298 rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme, J7Z 5L1 | 450.432.8490 | abrinord.qc.ca

